

Réf: Dossier N° 021838

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ENTREPRISE GENERALE D'ELECTRICITE KEÏTA  
» en abrégé « EGK »

Siège social Abidjan, Adjamé, BRACODI, LOT 1198, ILOT 25

Aux termes de la DRC et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 31/05/2021 reçus par Me KOUASSI KANGAH CELINE , NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 01/07/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE GENERALE

D'ELECTRICITE KEÏTA » en abrégé « EGK »

Objet : - LA CONSTRUCTION DE RESEAU ELECTRIQUE HTA, BTA, EP, BTP;  
- FOURNITURE DE MATERIELS ELECTRIQUES;  
- IMPORT - EXPORT;  
- ADDUCTION D'EAU;  
- CLIMATISATION , FROID ;  
- DIVERS;

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Adjamé, BRACODI, LOT 1198, ILOT 25

Dirigeant(s) : M KEITA ALASSANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-03587 du 06/08/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°19927/GTCA/RC/2021 du 06/08/2021

